



Croisilles Infos



Lettre d'Information de la Commune de Croisilles

e-mail : courrier@mairie-croisilles.fr

internet : www.mairie-croisilles.fr

Numéro 66

juillet 2016

CENTENAIRE

DE LA BATAILLE DE LA SOMME

Souvenir



C'était le samedi 2 juillet au Croisilles British Cemetery...

Les élèves de l'école élémentaire se sont associés à cette cérémonie, ils chantaient aux côtés de l'harmonie municipale. Leurs parents étaient présents pour partager ce moment ainsi que de nombreux habitants de la commune dont certains d'origine anglaise. Des lettres de soldats ont été lues avec une grande émotion.

Cette commémoration, essentielle pour la France et les nations du Commonwealth, était également l'occasion de rappeler la participation des armées françaises à cette bataille internationale.

La Vie de la Commune

Les taux d'imposition sont inchangés

Le conseil municipal a voté les taux d'imposition des taxes directes locales. Il s'agit de la part communale et sont concernées la taxe d'habitation (17,37%), la taxe foncière (bâti à 18,70% et non bâti à 49,37%). **Ces taux sont inchangés depuis 2012.**

Projet éolien

Le conseil a délibéré pour l'implantation d'éoliennes de long de l'A1 côté Arras en prolongation des 3 éoliennes existantes et un complément en parallèle du projet qui va démarrer en septembre côté Ecoust St Mein. Ces projets après validation des propriétaires et des services de l'Etat pourraient voir le jour dans 3 ans.

Micro crèche.

Il est prévu une extension de la micro-crèche existante rue des Anciens Combattants. La capacité sera de 20 places.

Déchèterie

Les travaux de la nouvelle déchèterie vont démarrer dans les prochains jours. Les 2 grandes bennes à disposition des habitants pour les déchets verts ont été déplacées sur les abords du site de l'ancien terrain de motocross. Les remorques seront déplacées sur le site de point vert pour la sécurité des usagers. Toutefois il est conseillé de vous rendre dans une déchèterie du SMAV.

Bapaume rue de Douai : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h30.

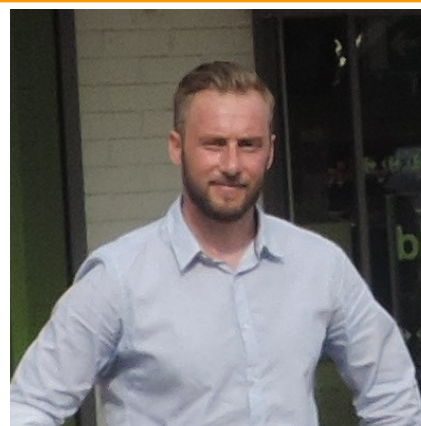
Pour les autres déchèterie consulter le site internet du SMAV sur www.snav62.fr.

Inscription sur la liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale se font toute l'année, n'attendez pas pour vous inscrire...et cela avant le 31 décembre 2016.

Zoom sur... NOUVEAU GÉRANT A CARREFOUR

M. PLUTA Nicolas est le nouveau gérant de l'enseigne Carrefour. Le magasin vous accueille du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 13h. Il propose des bières régionales. Tout le personnel a été conservé et 4 personnes viennent renforcer l'équipe. Pour les personnes à mobilité réduite le portage à domicile est proposé. Pour les associations des facilités sont proposées : ouverture de compte, commande en quantité et reprise des invendus, prêt de pompe à bière avec gobelets....



Le Centre de Loisirs intercommunal dans les locaux de l'ancien EHPAD

Afin de libérer les locaux de la maternelle qui peuvent ainsi profiter d'un nettoyage complet avant la rentrée, le Centre de Loisirs s'est installé dans le rez-de-chaussée de l'ancienne EHPAD, rue du Pont. Les 3-5 ans peuvent ainsi profiter de vaste pièces pour les activités collectives mais également de petites salles aménagées pour la lecture par exemple. Les bureaux de direction sont également situés à l'entrée. Vous pouvez toujours inscrire vos enfants pour le mois d'Août avant le 27 juillet en retirant un dossier auprès de l'équipe de direction.



Chaque mois, **de nombreuses manifestations et rencontres sont proposées dans la commune** la Maison des Habitants édite un agenda nommé **Que faire en ?** synthétisant l'ensemble des événements proposés par les associations et acteurs locaux.

Conservez précieusement ce document pour connaître les dates des différentes festivités. Vous pouvez également consulter l'agenda disponible sur le site internet www.mairie-croisilles.fr



La Vie de la Commune

Passage en gestion communale de la cantine garderie



- La cantine garderie qui depuis 25 ans été gérée par le Club de Loisirs Léo Lagrange (CLLL) 7 rue de l'égalité, sous mode associatif, passera sous gestion municipale au 1er septembre.
- Le personnel composé de 3 personnes basculera dans les effectifs de la commune à cette même date.
- Une convention de location des locaux entre la commune et le CLLL sera signée en concordance avec celle qui existe avec la Communauté de Commune de Sud Artois qui occupe les locaux les mercredis et pendant les vacances.
- A la rentrée le fonctionnement sera identique : même lieu,

même fonctionnement. Les tarifs restent inchangés également. Seul changera le mode de paiement car se sera la trésorerie de Bapaume qui enverra les factures avec les différents types de paiement acceptés..

- Une permanence pour les inscriptions aura lieu les 25, 26, 29 août de 14h à 18h le 27 août de 9h à 12h dans les locaux du CLLL

QUELQUES PETITES RÈGLES DE CIVISME

Avec ses voisins moins on fait de bruit, mieux on s'entend

➔ Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit troublé par tous les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, instrument de musique, appareils ménagers...

➔ Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

➔ Les propriétaires et utilisateurs de véhicules à moteur doivent prendre toutes précautions pour limiter la gêne du voisinage.

L'intégralité de l'arrêté municipal du 27 mars 2009 est consultable en Mairie.



L'entretien des trottoirs et des caniveaux est nécessaire au maintien de la propreté de la ville et à sa sécurité.



➔ Il est rappelé que chaque habitant de la commune doit s'assurer du bon état de propreté de sa partie de trottoir et caniveau, sur toute sa largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

➔ Le nettoyage concerne le balayage mais également le désherbage (réalisé par arrachage ou binage) et le démoussage des trottoirs.

➔ L'emploi des phytosanitaires (désherbant...) est interdit sur le domaine public.

➔ L'abandon d'objets encombrants ou de déchets sur l'espace public est interdit

➔ La ville pourra, lorsque les contrevenants sont identifiés, facturer les frais d'enlèvement et de nettoyage.,

L'intégralité de l'arrêté municipal du 10 juin 2016 est consultable en Mairie.

Population

Naissances

CAGIN Raphaël née le 24 mai 2016 à Arras – 2 rue du Moulin
CORBEHEM Chloé, née le 30 juin 2016 à Arras– 11 résidence Domaine Moulin
COVLET Leyxie, née le 09/07/2016 à Arras, 14 allée Jules Ferry

Etat Civil



Mariages

OPIGEZ Jean-Maurice et CADET Madeleine le 7 mai 2016 à Croisilles, 10 rue Jean Soille
SZYMCZAK Philippe et DUPONT Cyriane le 21 mai 2016 à Croisilles, 1 bis rue d'Heninel
LEBREUILLY Laurent et BECQ Nadine le 4 juin 2016 à Croisilles, 8 rue du Pont
PARISSEAU Pascal et MONNEL Elisa le 9 juin 2016 à Ecoust St Quentin

Décès

CHEVRIER Pierre, décédé le 19 mai à Croisilles, Maison de Retraite
THUILLIER Roger, décédé le 07 juin à Arras, Maison de Retraite
CAVIGNAUX Marie-Louise épouse LEGRAND, décédée le 11 juillet à Arras, 11 rue Jean Soille

Association

Les U13 de l'U.S. Croisilles en Allemagne

C'est pour répondre à l'invitation de participer à un tournoi qu'une délégation de 25 membres de l'U.S.C. composée de joueurs, dirigeants et parents, s'est rendue des 17 au 19 juin à HERTEN, ville de Rhénanie. L'accueil réservé par nos amis allemands a été en tout point parfait et chacun en gardera un excellent souvenir. Ce sont malheureusement les conditions climatiques qui ont été abominables; il n'a quasiment pas cessé de pleuvoir ce qui a contraint les organisateurs à mettre prématurément un terme à leur tournoi. Nos jeunes Croisillois qui étaient les seuls étrangers participants, ont été naturellement déçus et afin de compenser ce sentiment de frustration, les organisateurs leur ont offert une séance de football.

Au cours de leur séjour, nos jeunes joueurs n'ont pas manqué d'échanger en anglais avec les jeunes d'Herten et des liens se sont déjà établis entre certains d'entre eux. L'U.S.C. souhaiterait développer ce type d'échanges qui ne peut être qu'enrichissant pour notre jeunesse..



Rédigé par Didier Quindroit, Président de l'US Croisilles

Les noms des rues ont une histoire...



Le brigadier **Max Joly** était le conducteur d'une AutoMitrailleuse de Découverte (AMD). Il faisait partie du 12e Cuirassé du colonel Leyer qui venait de se replier de Belgique pour se déployer face au sud. A l'entrée de Croisilles, la patrouille (Sabatier, Souchon) venant d'un petit chemin (actuelle rue des Anciens Combattants) voit une troupe allemande sur la Place de l'Eglise. Des allemands sont tués. Les allemands ripostent et l'AMD est finalement détruite. C'est dans cette AMD que le brigadier Max Joly a trouvé la mort. (à l'angle du chemin d'Hamelincourt et de la rue de Saint Léger, face au n° 48).



(source : magazine 39/45 n° 336, édition Heindel Damigny de Bayeux)

A la demande du Comité local des Anciens Combattants présidé par F.Kolasa le nom du brigadier Max Joly figurera sur le Monument aux Morts de Croisilles, comme défenseur de la Commune